

● (1130)

LES GRAINS

DEMANDE D'OCTROI DE PERMIS SPÉCIAUX DE LIVRAISON DES RÉCOLTES DES AGRICULTEURS SINISTRÉS PAR LA TORNÉE

M. Jake Epp (Provencher): Tout d'abord, je tiens à remercier le ministre des Finances de cette réponse. Je suis évidemment déçu que le gouvernement manitobain ne soit pas intervenu, mais j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre responsable de la Commission canadienne du blé. Je lui ai demandé mardi s'il ne voudrait pas prier la Commission d'envisager l'octroi de permis spéciaux pour la livraison du grain actuellement exposé aux intempéries, du fait de la perte de ces bâtiments. Le ministre peut-il me dire si cela a été fait et si les permis spéciaux vont être délivrés?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Comme je le disais hier au député, je n'ai pas encore de nouvelles à ce sujet, mais j'attends une réponse à très bref délai.

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE

L'ENTENTE OTTAWA-QUÉBEC SUR LE TRANSPORT DES GRAINS DE PROVENDE—ON DEMANDE UN ÉTAT DES NÉGOCIATIONS

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, ma question s'adresse à l'honorable ministre de l'Agriculture.

La semaine dernière je posais une question à son secrétaire parlementaire sur la signature d'une entente entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province de Québec, au sujet d'une subvention de l'ordre d'environ 35 millions de dollars pour le transport des grains de provende. Est-ce que le ministre serait en mesure de dire aujourd'hui à la Chambre si cet accord a été signé entre Ottawa et Québec, et dans l'affirmative quand prendra-t-il effet?

[Traduction]

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Il n'est pas encore signé, monsieur l'Orateur.

[Français]

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Le ministre de l'Agriculture, dans une réponse donnée à l'Assemblée nationale du Québec, a déclaré que de son côté tout est prêt, qu'il n'a qu'à attendre la signature du ministre fédéral de l'Agriculture. Il s'est exprimé en ces termes: Je ne comprends pas comment il se fait qu'on «taponne» tant que cela avant de signer.

Je comprends que l'expression n'est pas très parlementaire, mais à tout événement, je ne fais tout simplement que répéter ses propos. Est-ce que le ministre est en mesure de dire s'il y a

Questions orales

une raison valable, une difficulté quelconque qui se présente et qui le justifie de ne pas avoir encore signé cet accord?

[Traduction]

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, les conditions sont les mêmes que celles qui ont été faites à la province d'Ontario, où la subvention des grains de provende a aussi été supprimée sur une grande partie du territoire. L'accord avec la province d'Ontario a été signé il y a déjà un certain temps. Je dis cela uniquement pour faire voir que nous savons agir rapidement. Quand la province veut signer, nous signons. J'ai eu des entretiens avec le Québec, mais le ministre québécois et son gouvernement hésitaient à signer un accord identique à celui qui a été passé avec l'Ontario.

* * *

LES POSTES

LES PROJETS D'AMÉLIORATION DE LA LIVRAISON—L'ALLÉGATION CONCERNANT LE COURRIER AVARIÉ LIVRÉ DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Postes. Elle concerne les réclamations d'un contribuable du Grand Nord, Andy Peiffer de Nanisivik, dans les Territoires du Nord-ouest, qui s'est plaint au ministre que le courrier en provenance du sud du pays met trois semaines à un mois pour arriver, et qu'il parvient généralement en mauvais état. Quelles mesures le ministre a-t-il prises pour améliorer le service dans le Grand Nord, et après l'humiliante défaite que le vélo et la malle-poste ont infligée aux facteurs lors du grand concours qui a eu lieu au Manitoba cette semaine, est-ce que le ministre songe à rétablir dans le Grand Nord la distribution du courrier par attelage de chiens?

L'hon. J.-J. Blais (ministre des Postes): Pas l'été, monsieur l'Orateur.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Même en cette saison, vous y gagneriez en vitesse.

M. Blais: Tout d'abord, je ne me reconnais pas du tout battu. Les cyclistes qui se sont rendus de Melita, dans la circonscription du député, à Morris, étaient des contractuels engagés par les Postes pour transporter le courrier conformément aux règles établies pour le Pony express. Le député connaît parfaitement le système en vigueur dans sa région. Il m'a dit qu'il était content du service postal dans la région de Dauphin, et même dans celle de Winnipeg, et je n'ai aucune raison d'en douter. Je suis très heureux et fier du service que reçoit la région du grand Winnipeg.